

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE RELATIONS INTERNATIONALES

DOMAINE : INTERNATIONAL

DOMAINE D'ACTION :

En lien avec la vice-présidence Europe, la vice-présidence Relations internationales se voit confier les missions suivantes dans le domaine de l'international (partenariats internationaux et internationalisation des formations et de la recherche).

MISSIONS RECURRENTES :

En lien avec la Présidente de l'Université, la vice-présidence Relations internationales définit les orientations stratégiques de l'UPEC concernant les relations internationales. Elle assure le suivi de leur mise en œuvre.

La vice-présidence Relations internationales :

- concourt à la représentation de l'UPEC auprès des institutions nationales et des établissements partenaires étrangers. Elle est donc également chargée de la contractualisation avec ces établissements partenaires internationaux. Aussi, elle porte une attention particulière aux différents consortiums internationaux dans lesquels l'UPEC est engagée - Université de Galatasaray, Université de Sciences et Technologie d'Hanoi (USTH) et French South African Institute of Technology (F'SATI) – ou sera engagée ;
- est chargée de l'internationalisation des formations ainsi que de la recherche. Elle coordonne en particulier la politique de mobilité entrante et sortante des étudiants, des personnels administratifs et techniques, des enseignants et des enseignants-chercheurs de l'UPEC ;
- coordonne la politique de l'UPEC concernant les projets européens ERASMUS + ou d'autres bailleurs de fonds ;
- est en charge de la politique d'accueil des étudiants internationaux en mobilité encadrée ou en mobilité individuelle.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

Les missions suivantes seront engagées dès l'automne 2022 et poursuivies tout au long du mandat.

La vice-présidence relations internationales :

- poursuit la structuration des partenariats hors Europe pour accroître la lisibilité de la stratégie internationale de l'UPEC. La cartographie des partenariats formations et recherche doit être régulièrement complétée et actualisée. Les collaborations institutionnelles avec les 2 ou 3 partenaires stratégiques identifiés par zone géographique (Brésil, Argentine, Chili / Colombie, Mexique / Asie du Sud-Est / Maghreb et Afrique sub-saharienne) doivent être précisées, développées et suivies.
- met en œuvre une politique pour l'implantation de formations voire des campus délocalisés à l'étranger. Cela permet de répondre aux besoins importants pour le développement de l'enseignement supérieur des pays ciblés. Cela contribue au rayonnement international de l'UPEC. Pour cela, il conviendra par exemple de répondre à des appels à projets comme PEA (Partenariat avec l'Enseignement supérieur Africain) ou d'intégrer des campus français délocalisés (Campus Franco-Sénégalais ou Hub franco-ivoirien pour l'éducation).
- contribue à l'internationalisation des formations professionnalisantes en particulier en développant l'apprentissage à l'international. L'enjeu est de proposer des formes d'internationalisation compatibles avec l'alternance. Une des options sera la contractualisation avec des entreprises étrangères (allemandes dans un premier temps) pour offrir aux étudiants une expérience à l'international pendant leur période en entreprise.

Les priorités pour 2025-2026 s'inscrivent dans la stratégie internationale définie en 2022.

La structuration des partenariats est très avancée. Il convient de poursuivre le développement et le renforcement de partenariats dans les zones stratégiques. Suite au changement de Présidence au Brésil et à l'année croisée France-Brésil (2025), une des priorités constituera à développer de nouvelles coopérations avec le Brésil. Par ailleurs, en mai 2025, un accord a été signé avec l'Université Nationale du Nuevo León (UNAL) (Monterrey, Mexique). L'année 2025-2026 devra donc permettre la concrétisation de ce partenariat avec un projet de double diplôme de master. Enfin, l'Inde du Sud restera une zone prioritaire. L'Etat du Karnataka avec la ville de Bangalore fera l'objet d'une attention particulière avec des projets de développement associant aussi la Région Ile-de-France.

Le développement international dans les zones stratégiques s'accompagne de la création de campus délocalisés. La participation de l'UPEC aux campus franco-indiens reste d'actualité. Mais, l'UPEC continue de soutenir le développement de formations délocalisées en Afrique. En 2025, le projet MASUCU avec le Gabon a été déposé dans le cadre de l'appel PeA. Après un succès lors de l'étape de pré-sélection, la réponse définitive devrait être connue en novembre. En cas de succès, ce projet mobilisera fortement la Vice-Présidence RI en 2025-2026. Quel que soit le résultat de l'appel PeA3, l'UPEC proposera d'autres projets pour l'appel suivant PeA4.

L'amélioration permanente de l'accueil des étudiants internationaux reste une priorité. La diversification des profils d'étudiants internationaux accueillis sera, en particulier, poursuivie conformément aux stratégies ministérielles. La structuration de partenariats avec des universités pakistanaises continuera. Cette méthodologie pourra être étendue également à d'autres pays d'Afrique non francophone (Mozambique par exemple). L'UPEC, comme les autres universités, sera certainement incitée à définir une stratégie de recrutement de ses étudiants internationaux.